



LABORATOIRE DE RESISTANCE AU FEU DE MARNE LA VALLEE
LABORATOIRE PILOTE AGREÉ DU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR (arrêtés du 5-2-1959 & 24-4-1972)
LABORATOIRE AGREÉ : DU MINISTÈRE CHARGÉ DE LA MARINE MARCHANDE
DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DES SOCIETES D'ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
ET LES RISQUES DIVERS

RESISTANCE AU FEU DES ELEMENTS DE CONSTRUCTION
Selon l'arrêté du 21 Avril 1983 du Ministère de l'Intérieur

PROCES-VERBAL N° 87. 25590
EXTENSION DE CLASSEMENT N° 89/5

Demandeur : Société ALDES
82, rue Feuillat
69008 LYON

Concernant : Ventilateur de V.M.C. type VEC 271 H

Objet de l'extension : Agréer le ventilateur VEC 271 H, en se
référant à l'essai du ventilateur VEC 271 A

Validité : 1° Cette extension de classement n'est valable qu'accompagnée de
son Procès Verbal de référence.

2° La durée de validité est celle de son procès verbal de réfé-
rence sauf mention contraire portée sur la fiche de reconduc-
tion du Procès Verbal.

3° Elle n'est pas cumulable avec d'autres extensions se rappor-
tant à ce même Procès-Verbal.

Cette Extension comprend :

- 4 pages de texte
- 2 planches
- 1 annexe

Seule la reproduction intégrale du procès
verbal de référence et de cette extension
permet une exploitation normale des résul-
tats et la vérification de conformité
nécessaire à la validité de l'objet.

Extension n° 89/5 au procès-verbal 87. 25590

1 - DESCRIPTION DU VENTILATEUR

Type 271 H Gamme V E C Senior (les cotes sont en mm)

Caisson (repère 1) en tôle d'acier galvanisée de 15/10ème, 10/10ème et de 8/10ème, de dimensions extérieures 1180 x 737 x 590, muni de deux ouïes (repère 2) ø 500 pour l'aspiration et d'une ouïe 336 x 270 pour le refoulement qui est protégé par une grille.

L'une des ouïes d'aspiration, non utilisée, est obturée par un bouchon en tôle d'acier galvanisée. Pour accès au groupe moto-ventilateur, l'ouverture du caisson est prévue par enlèvement d'un panneau latéral équipé de deux poignées de manutention avec déverrouillage par écrous manuels. L'étanchéité est assurée par un joint en caoutchouc cellulaire Néoprène.

Le groupe moto-ventilateur repose sur quatre supports en caoutchouc (repère 15) fixés sur des glissières.

Le ventilateur comprend une enveloppe, une roue et un moteur.

L'enveloppe, en tôle d'acier galvanisée est composée de deux flasques (repère 3) épaisseur 10/10ème et d'une volute (repère 3) épaisseur 8/10ème.

La roue ø 270 en tôle d'acier galvanisée, dont les aubes accrochantes ont une épaisseur de 8/10ème et le flasque une épaisseur de 2 x 8/10ème est calée sur un arbre monté sur roulements à billes logés dans une bague en caoutchouc.

En bout d'arbre est clavetée la poulie réceptrice (repère 13) de ø 180. Vitesse nominale du ventilateur : 800 tr/min.

La liaison ventilateur et caisson au refoulement est assurée par un joint souple en caoutchouc cellulaire Néoprène.

Le moteur (repère 11) VEN type KMER B11 G4 de 0,37 kW, vitesse 1500 tr/min est boulonné sur la volute du ventilateur par l'intermédiaire d'un support comportant une vis de réglage pour la tension de la courroie d'entraînement. Il est muni en bout d'arbre de la poulie motrice (repère 12) ø 108 AL-14.

La courroie (repère 14) TEXROPE type SUPER 84 est de section trapézoïdale.

L'intérieur du coffret de commande (repère 6) est protégé par fibres céramiques Papier KERLANE 45 de 3 d'épaisseur (repère 7).

Extension n° 89/5 au procès-verbal 87. 25590

La gaine de protection du câble électrique d'alimentation en silicone n'est pas fixée.

Le poids de l'ensemble est de 75 kg environ.

- Voir plan et nomenclature planches 1 et 2.

2 - DESCRIPTION DES MODIFICATIONS

Cotes en mm Vitesse en tr/min	Ventilateur essayé VEC 271 A	Ventilateur objet de cette extension : VEC 271 H
<u>Turbine</u> ø largeur Aubes tôle Flasque tôle Vitesse de rotation	270 270 8/10 2 x 8/10 800	270 270 8/10 2 x 8/10 800
<u>Moteur</u> type Puissance	VEM KMER B11 G4 370 W	VEM KMER B11 G4 370 W
<u>Enveloppe</u> flasques tôle volute	10/10 8/10	10/10 8/10
<u>Caisson</u> L x P x H Ouïe d'aspiration Ouïe de refoulement Ajutage de refroidissement	1180 x 737 x 590 ø 400 ø 336 x 270 ø 60	1180 x 737 x 590 ø 500 ø 336 x 270 ø 78

3 - JUSTIFICATION DE L'EXTENSION

Les modifications de l'ouïe d'aspiration et de l'ajutage, conformément aux indications de l'arrêté du 21 Avril 1983 et de son annexe VII du protocole d'application, ne sont pas de nature à modifier le comportement au feu du ventilateur.

La courroie TEXROPE SUPER 84 a été essayée sur d'autres ventilateurs (PV n° 89.28114).

Extension n° 89/5 au procès-verbal 87. 25590

4 - CONCLUSIONS

4.1 - Agrément

1/2 heure - 400 °C - 4ème catégorie
ø piquage individuel 125 mm

4.2 - Conditions de validité de l'agrément

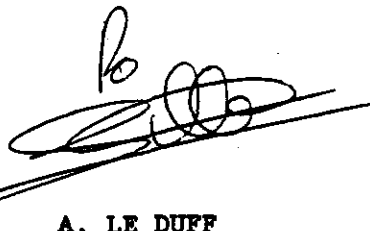
Le ventilateur V.E.C 271 H doit être conforme à la description de cette extension.

4.3 - Conditions d'utilisation

Voir l'annexe I ci-jointe.

Fait à Champs sur Marne, le 31 Juillet 1989

Le Chef de la Division
"Résistance au Feu"



A. LE DUFF

Extension n° 89/5 au procès-verbal 87. 25590

ANNEXE I

VENTILATEURS DE V.M.C.

CONDITIONS D'UTILISATION

Pour les ventilateurs de V.M.C. placés à l'extérieur sur les toitures, les conditions d'environnement sont relativement stables et correspondent aux variations climatiques.

L'attention est attirée sur les câbles électriques haute température dont certains craignent l'humidité. Ils doivent être protégés de celle-ci.

Il faut éviter le colmatage des ouïes par la neige, au moyen de tout dispositif approprié.

Si le ventilateur n'est pas installé à l'air libre, il doit être placé dans un local largement ventilé sur l'air extérieur.

ERE	DESIGNATION
1	Caisson : tôle galvanisée
2	2 manchettes ϕ 500 : tôle galvanisée
3	Voluta et support voluta : tôle galvanisée
4	Tube de refroidissement : ϕ 78 ext. - hauteur 133
5	Câble $4 \times 1,5 \text{ mm}^2$ - gaines silicone
6	Coffret disjoncteur : tôle galvanisée
7	Isolant intérieur au coffret : papier KERLANE 45 ép ^r 3mm (ou équivalent)
8	Disjoncteur compensé en température
9	Couvercle coffret disjoncteur : plastique
0	2 presse-étoupes : plastique
1	Moteur VEM type KMER B 71 G4 - 0,37 kW - 1500 tr/min -
2	Poulie motrice ϕ 108 Al.14
3	Poulie receptrice ϕ 180
4	Courroie trapézoïdale
5	Amortisseurs caoutchouc
6	Boulons d'assemblage
7	Joint mousse de liaison

MODIFIÉ PAR N° MOD + DATE OBJET DE LA MODIFICATION

La reproduction de ce document est strictement interdite

LD&S 82, rue Feuillat, 69008 LYON



VEC 271 H	DESSINE le 2.12.88	ÉCHELLE :
	PAR	TOLÉRANCE GÉNÉRALE
	ENSEMBLE :	POIDS :
ERE :	N°	
MODIFICATION :		